

D'une faïsse à l'autre

Bulletin Municipal d'Informations de Lamelouze - N°15



Recevoir le bulletin municipal autrement

Ce bulletin est consultable également sur le site internet communal www.lamelouze.fr
Si vous souhaitez dorénavant, le recevoir par courriel, merci de nous communiquer votre adresse mail, en écrivant en mairie : communedelamelouze@orange.fr et d'indiquer en objet
« **bulletin municipal** »

Invitation à la Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Vous êtes conviés à la cérémonie qui aura lieu le jeudi 11 novembre 2021

À 11h00 - Place de la Mairie.

ACTUALITES
INFORMATIONS

- **Passage des encombrants**

Le deuxième jeudi du mois de novembre est un jour férié, **les encombrants passeront exceptionnellement, le vendredi 12 novembre**

- **RAPPEL : Gestion des déchets**

LE RESPECT DU TRI (bac jaune et bac vert) impacte vos redevances Ordures Ménagères

(Voir Taxes Foncières). Celui-ci est obligatoire !

Pour en savoir plus : <https://www.ales.fr/vie-quotidienne/gestion-des-dechets/collecte-des-ordures-menageres/>

Tout dépôt d'ordures en dehors des conteneurs et des jours et heures de collecte peut être considéré comme un dépôt sauvage. À ce titre, il est passible d'une amende de 35 à 1 500 €. (Verres et ordures)

Ne sont pas des ordures ménagères : les végétaux, les gravats, les encombrants. Ils n'ont donc pas à être collectés par le service.

- Les végétaux, les gravats, les cartons doivent être déposés en déchetterie. Les encombrants peuvent aussi y être déposés.
- Les encombrants sont également ramassés spécifiquement, sur rendez-vous au 0 800 540 540

<https://www.espace-citoyens.net/alesagгло/espace-citoyens/Demande/NouvelleDemande/DECHETS/ENLEVEMENT>

- **Travaux sur la Route Départementale 432**



La route départementale s'était fragilisée au niveau du mas de La Vigne. Dans l'impossibilité de combler du côté ravin, le département a choisi de déplacer la route en creusant le rocher du côté du talus.

Après une entente avec les propriétaires, Pierre et Léa IMBERT, les travaux ont été programmés et en cours de réalisation. Merci à eux.

L'unité territoriale d'Alès - département du Gard - en charge de l'entretien des routes départementales a communiqué l'information suivante le 18/10/2021:

"Des travaux d'élargissement de chaussée sur la RD432 du PR4+0100 au 4+0400 vont se dérouler du 18/10/2021 au 19/11/2021.

L'entreprise ANDRE TP est chargée de ces travaux.

Ces travaux font l'objet d'un arrêté temporaire de circulation portant sur des mesures de coupure de route, une déviation sera mise en place afin de faciliter les déplacements des usagers."



Merci à chacun de sa patience et de sa compréhension pendant la durée des travaux.

SAISON DE RECOLTE DES CHATAIGNES

Pour la saison de récolte 2021, une entente entre la gendarmerie de La Grand Combe et les producteurs de châtaignes des communes concernées s'est mise en place.

Des rondes de surveillance sont effectuées régulièrement. Les élus surveillent aussi. **Mais les difficultés persistent et les incivilités aussi !**

Des affichettes (format A4) sont à disposition des producteurs à la mairie.

ICI exploitation agricole en activité

CUEILLETTE ET RAMASSAGE INTERDITS



Les fruits et les champignons appartiennent de plein droit au propriétaire du sol (article 547 du code civil).

La prise de possession non autorisée de biens d'autrui est du VOL (article 311-1 du Code pénal). Toute infraction pourra faire l'objet d'un procès verbal, transmis au Procureur de la République.



AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

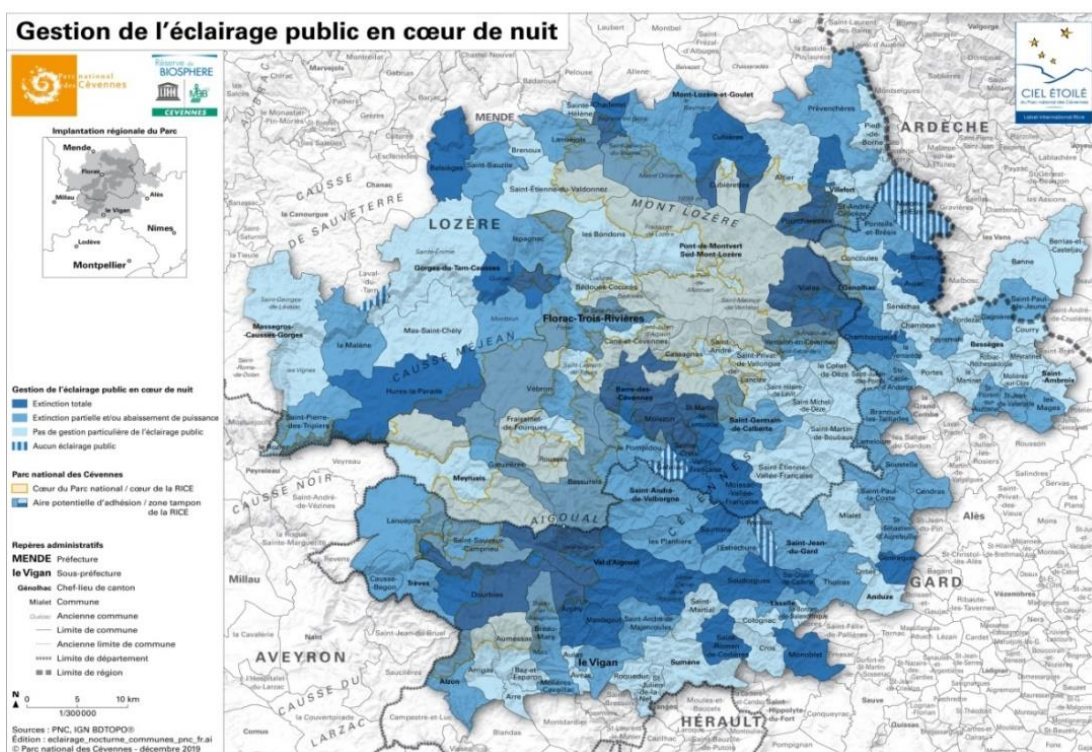


Depuis 13 ans, le Jour de la Nuit, grand rassemblement festif, est l'occasion de sensibiliser le public à la beauté de la nuit et aux impacts néfastes de la pollution lumineuse. Chaque année, des centaines d'extinctions et d'animations sont organisées dans toute la France par des passionné.e.s du ciel étoilé, des experts de la biodiversité nocturne ou encore des communes désireuses de limiter le gaspillage énergétique et leur impact sur l'environnement.

Pour cette édition 2021, le 09 octobre, déjà **500 communes et structures ont inscrits leur participation et organisent des extinctions et animations.**

Quatre communes de la Vallée du Galeizon : Cendras, Lamelouze, Saint Paul Lacoste Soustelle sont labellisées « Communes Ciel étoilé »

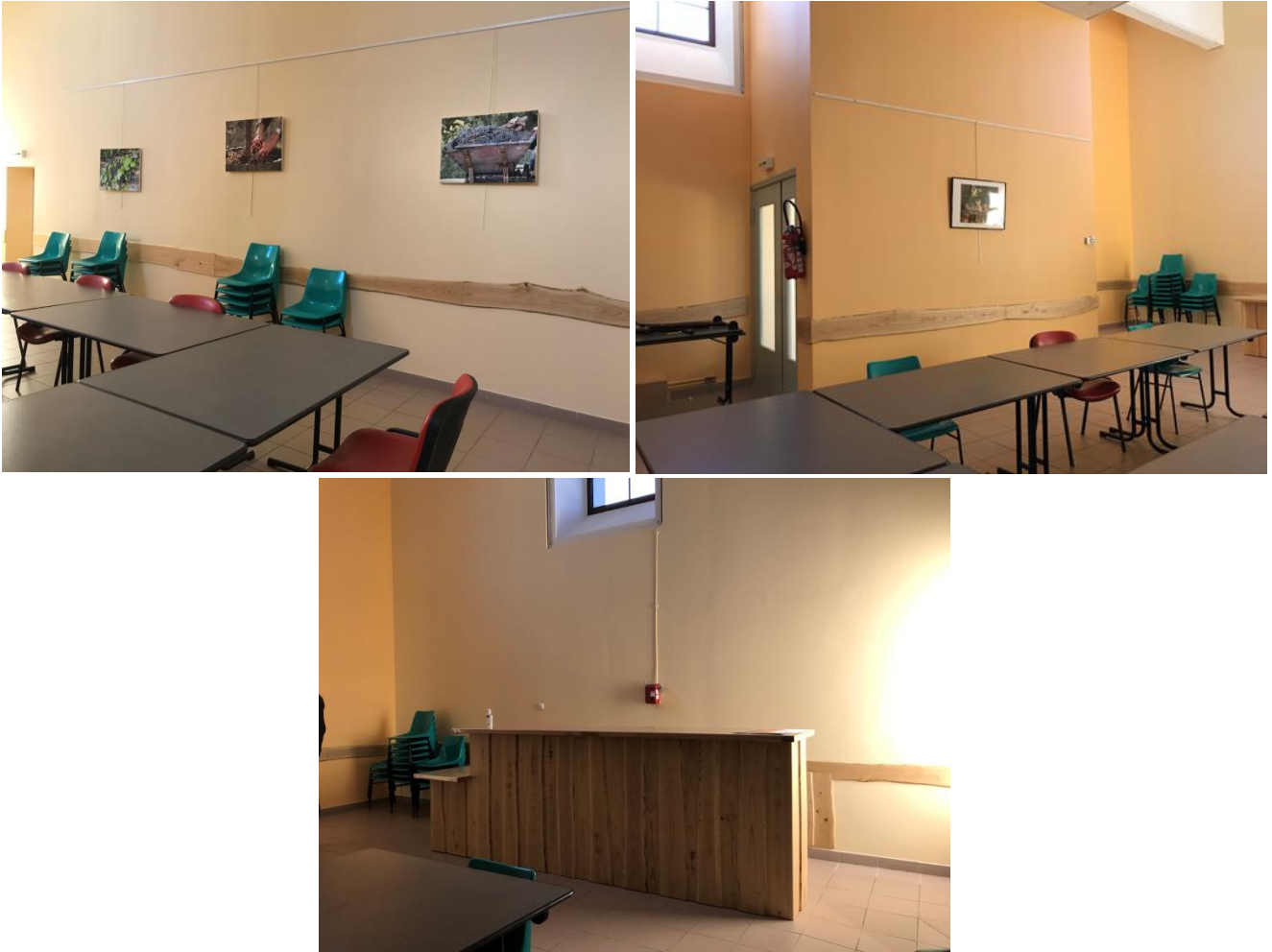
Pour aller plus loin : <http://www.cevennes-parcnational.fr/fr/des-actions/gerer-et-preserver-les-patrimoines/le-ciel-etoile-et-lenvironnement-nocturne>



TRAVAUX

- **A la Nougarède,**
Le dossier qui a été ouvert en 2016 est toujours à l'étude! (danger dû à des fils nus)
Le Syndicat Mixte d'Electrification du Gard (SMEG), ENEDIS et le Syndicat d'Electrification de Lozère débattent pour trouver la solution la moins onéreuse. Patience !
- **La salle polyvalente fait peau neuve**
La rénovation de la salle polyvalente touche à sa fin.

En espérant pouvoir accueillir toutes les manifestations très bientôt !



- **SIVU –Lamelouze - Saint Martin de Boubaux**

Ce partenariat avec la commune de Saint Martin de Boubaux, nous permet :

- de répondre au remplissage du silo de la chaudière communale à copeaux mensuellement,
- d'effectuer le passage du tractopelle au besoin sur les routes communales

La bonne entente entre les communes est bien appréciée.

- **Information au sujet des routes communales**

Après trois relances infructueuses par courrier, la grande majorité des propriétaires dont les parcelles longent les routes communales où les pins maritimes déforment la chaussée, n'ont donné suite.

Les racines seront arrachées lors des travaux. Cela aura un coût supplémentaire !

Une première tranche a démarré début novembre 2021, **sans déviation de la circulation**, les travaux sont effectués par l'entreprise L.T.P. JOUVERT.

- **Informations au sujet des routes départementales**

Vous avez sûrement remarqué dès le mois de juin :

- un élagage conséquent de part et d'autres de la RD 32

- la pose d'un revêtement bicouche sur la RD 432 sur 7 km
- **Le marquage axial se fera en 2022 sur les RD 432 et RD 532**

EN MAIRIE

- **Adressage**

Comme déjà annoncé dans le bulletin municipal précédent, le dossier d'adressage pour l'installation de la Fibre avance.

Afin que chacun puisse faire sa demande de raccordement, la commune a nommé l'ensemble des voies.

Un groupe d'élus y a travaillé et une réunion d'information à la population s'est déroulée :

Le vendredi 15 octobre 2021 à 18h00 en salle polyvalente.

Conformément au décret en vigueur et aux injonctions de Madame La Préfète du Gard :

<https://www.gard.gouv.fr/content/download/44282/299804/file/2021.10.05%20TABLEAU%20DES%20MESURES%20EUS%20sortie%20de%20crise%20sanitaire.pdf>

La présentation du passe sanitaire a été demandée.

L'assistance a proposé de nommer la RD 432 : **Route des Appens** (du carrefour avec la RD 32 jusqu'aux Appens) ; puis route de l'église : celle-ci deviendra **Route des Appens à l'Eglise** pour être lisible dans les deux sens)

Les noms des « lieux dits » persistent bien sûr pour que chacun puisse garder son adresse.

Le travail sur le dossier suit son cours avec la saisine sur logiciel du SIG (Système d'Information Géographique).

Un système d'information géographique ou SIG est un système d'information conçu pour recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter tous les types de données spatiales et géographiques.

Ensuite, chaque foyer recevra un courrier avec son adresse complète qui vous servira à demander le raccordement à la fibre le moment venu. Nous n'y sommes pas encore, vous serez prévenus.

- **Caution pour la mise à disposition des structures communales**

Suite aux travaux effectués à la salle polyvalente, le conseil municipal a décidé par délibération de mettre en place une caution de 1000 euros pour la mise à disposition de chaque structure (terrain du Plô, Eglise et salle polyvalente). Le chèque ne sera pas encaissé qu'en cas de problème constaté à l'état des lieux de sortie.

Seuls, les administrés de la commune peuvent utiliser ces lieux (particuliers ou associations).

Les démarches sont les suivantes :

- Un contrat de location doit être signé entre les demandeurs et la commune
- Une attestation d'assurance de responsabilité civile doit être fournie par les utilisateurs
- Le chèque de caution à l'ordre du Trésor Public doit être déposé lors de l'état des lieux d'entrée
- Un état des lieux d'entrée et de sortie seront élaborés en présence deux parties. Pour la mairie, il s'agit d'un élu référent et la secrétaire.

- **Pour rappel aux associations qui n'ont pas fait de demande de subventions pour 2021.**

Les bilans : moral, d'activités, financier et prévisionnel, ainsi que le cerfa (Formulaire 12156*05) sont à fournir à la mairie avant la fin de l'année 2021.

Merci de votre réponse rapide.

LES EVENEMENTS

• PARTAGE ET RETROUVAILLES AUTOUR DE L'HISTOIRE D'UN POILU



Il y a un an et demi, le 29 mai 2020, deux époques se rencontraient. Alexandre Biondini, jeune lamelouzien passionné d'histoire, découvrait une plaque avec son détecteur de métaux . Une plaque terreuse, n'ayant au premier abord rien d'attrayant, se révéla être chargée d'histoire. Elle appartenait à un « poilu » : Gédéon LIQUIERE. Après presque un an de recherches, en impliquant sa famille, des élus et des habitants des communes de Lamelouze et de St Martin de Boubaux, ses descendants ont pu être retrouvés. Laure Barafort, maire de Lamelouze, a alors organisé une rencontre avec ces derniers afin que ce souvenir leur soit remis, place de la mairie à Lamelouze.

Gédéon LIQUIERE est né à St Etienne Vallée Française en 1881 - il faisait partie de l'Escadron des Trains - en permission pour 10 jours, il est mort à Saint Etienne le 15/08/1918, trois mois avant l'armistice. Son nom et celui de son frère Paul Edmond Albin, figurent sur le monument aux Morts de St Etienne Vallée Française.

Avec beaucoup d'émotion, un échange chaleureux s'est installé entre les participants de ce moment d'hommage à Gédéon Liquière et à sa femme (originaire de Saint Martin de Boubaux)

« J'avais l'impression de le connaître à force de faire des recherches » a confié Alexandre.

« Il faisait partie de la famille » a ajouté sa mère.

Les descendants avaient apporté une photo de M. et Mme Liquière jeunes et une bague faite de leurs deux alliances, toujours portée par leur fille aînée.

Alain Louche, maire de Saint Martin de Boubaux et Lise Martin, ancienne élue, avaient, eux aussi, fréquenté les membres de cette famille et ont échangé des souvenirs. Monique Nicolas, habitante de la commune, présente, avait elle aussi, connu les anciens.

Le 13 mai 2021, cette plaque militaire qui venait de passer un siècle sous la terre, est venue témoigner et raviver le souvenir d'un ancêtre, d'un soldat, d'un héros cévenol.

• **LE MARCHÉ ESTIVAL**



Malgré un lancement tardif, dû aux difficultés de visibilité liée au Covid, le marché estival s'est tenu **le dimanche 8 août 2021 sur le terrain communal du Plô de 9h à 18h**, dans le respect des règles sanitaires en vigueur (port du masque obligatoire).

Bien que 2020 ait été une année blanche, de nombreux artisans, producteurs et écrivains ont répondu présents. C'était une formule nouvelle, gardant son caractère authentique.

De nouveaux talents ont fait honneur de leur présence. Le syndicat des Hautes Vallées Cévenoles y était représenté. La restauration sera assurée par un professionnel à base de produits locaux.

A 15 heures, Lise BECHARD a proposé une « Lecture à haute voix sous un châtaignier » de textes de Léo LARGUIER, poète, nouvelliste critique littéraire et essayiste, né à La Grand Combe en 1878 – décédé à Paris en 1950.

Lise a beaucoup travaillé les textes de l'auteur et a fait partager la finesse et l'actualité de ce membre de l'Académie Goncourt.

Marineta MAZOYER, auteure et poétesse occitane a proposé une suite à ce moment, un hymne au châtaignier, une lecture en occitan traduite en français au fil des paragraphes.



Retenez d'ores et déjà la date du dimanche 7 août 2022 pour sa douzième édition !

• **AU FIL DE L'ETE ONT ETE ACCUEILLIS :**

LES PIQUE-NIQUES DE L'ASSOCIATION « BATI-POUCET » - 2 MAI, 12 MAI, 12 SEPTEMBRE

LE REPAS DE L'AMICALE DES CHASSEURS LAMELOUZE-SOUSTELLE AU PLO – LE 14 AOUT

LE REPAS DE L'AASOR – LE 5 SEPTEMBRE

LE REPAS DE L'ASSOCIATION « UN PIED DEVANT L'AUTRE » - LE 12 SEPTEMBRE

LE REPAS DES AINES

Le dimanche 12 décembre 2021 à midi,

Un repas de fin d'année sera offert aux aînés au Restaurant du Raïol au Penedis.

Un courrier sera adressé à chaque personne concernée.

Comme chaque année, les enfants et adolescents jusqu'à 14 ans révolus ne seront pas oubliés.



Décès

Madeleine SOUBRAS née DELEUZE - 7 juin 2021

Guillaume PLANTIER – 24 juillet 2021

Nous adressons nos sincères condoléances à chaque membre de leurs familles.



LES ADRESSES UTILES :

MAIRIE DE LAMELOUZE :

Ouverture au public : mardi et jeudi de 8h00 à 12h00

Tel : 04 66 34 06 77 / mail : communedelamelouze@orange.fr

Le répondeur de la mairie vous indiquera les coordonnées des élus à contacter.

Vous pouvez d'ores et déjà noter :

Mme Laure BARAFORT : 06 61 98 37 73

M. Thierry SOUSTELLE : 06 67 00 65 58 - 09 82 30 87 38

M. Jean-Claude GARNIER : 06 79 20 49 15 - 04 66 86 74 86

M. Bruno BIONDINI : 06 69 72 12 14

ALES AGGLOMERATION :

- Bâtiment ATOME – 2 rue Michelet – 30 100 ALES – tel : 04 66 78 89 00

- Mairie Prim' – 11 rue Michelet – 30 100 ALES - tel : 04 66 56 11 00 –

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

SAMU : 15

En composant le 15, vous contactez un médecin de la permanence qui régule les appels et oriente, le cas échéant, vers le moyen d'intervention le plus approprié.

POMPIERS : 18 ou 112

POLICE SECOURS : 17

En cas d'infraction nécessitant l'intervention immédiate de la police : violences, agression, cambriolage....

ENEDIS : pour les particuliers

En cas de panne : 24h/24 : 09 72 67 50 30 (appel non surtaxé).

REAAL : en cas d'urgence sur le réseau d'eau potable, téléphonez au : 04 66 54 30 90

CENTRE CULTUREL LUCIE AUBRAC – Cendras (garderie des scolaires)

Tel : 04 66 78 69 82

MAISON MEDICALE : Téléphoner au 15

À partir du Jeudi 28 mai 2020 à 20h, les patients pourront venir consulter un médecin généraliste sur les plages horaires habituelles de la Maison Médicale de Garde, dans un local dédié proche de l'entrée des urgences de l'hôpital. Route d'accès aux Urgences de l'Hôpital (chemin des potences)

Du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 9h à minuit et les dimanches et jours fériés de 8h à minuit.

PÔLE de SANTE

50 Impasse du Clocher - 30110 CENDRAS – 04 34 24 22 09 ou 04 66 43 08 76

Deux médecins généralistes, un pédiatre, une kinésithérapeute

MAISON DE SANTE SIMONE VEIL

18 rue de la Clède – 30110 LA GRANDE COMBE

04 48 21 57 08

CABINETS INFIRMIERS DU SECTEUR :

1. Fambesous quartier Florac – 30530 PORTES - Tel : 06 58 53 34 56

2. 30 110 BRANOUX - Tel : 06 14 77 57 23 – 06 18 79 32 09